

Le stade Delacoste entre dans une nouvelle ère : lancement des travaux du terrain synthétique 4 saisons

À partir du 15 juin prochain, le stade Delacoste va connaître une transformation majeure avec le lancement des travaux de réfection complète de son terrain de football. Ce chantier d'envergure, dont l'achèvement est prévu pour la fin du mois d'août, permettra aux sportifs de bénéficier dès la rentrée d'un équipement moderne, performant et durable.



Ce projet répond à plusieurs objectifs : améliorer les conditions de pratique pour les joueurs, permettre une utilisation intensive du terrain tout au long de l'année et réduire les contraintes liées aux aléas climatiques qui impactent régulièrement les terrains en herbe.

Pour cette réalisation, le SIVOM a retenu l'entreprise ART-DAN, reconnue pour son expertise dans la création et la rénovation d'équipements sportifs.

Le nouveau revêtement choisi constitue une véritable innovation technologique. Le terrain sera équipé du gazon synthétique haut de gamme Eurofield HappyFuture, une solution de nouvelle génération qui se distingue par l'absence totale de matériau de remplissage et qui ne nécessite aucune couche de souplesse complémentaire.

Au-delà du terrain lui-même, l'ensemble des équipements et accessoires sera renouvelé dans le cadre de cette opération : buts, équipements sportifs, accessoires de jeu et aménagements périphériques bénéficieront également d'une modernisation complète afin d'offrir aux utilisateurs un complexe sportif entièrement rénové.

Avec cet investissement important pour l'avenir du sport local, les communes de Viarmes et d'Asnières-sur-Oise confirment leur volonté de soutenir les associations, les jeunes sportifs et l'ensemble des utilisateurs du stade Delacoste en leur offrant des infrastructures modernes, accessibles et adaptées aux besoins d'aujourd'hui.

Rendez-vous à la rentrée pour découvrir ce nouvel équipement qui accompagnera durablement le développement du football et des activités sportives sur notre territoire.